

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE a

- DCC-2018-130** **ZAC de Messia-sur-Sorne - dossier de réalisation**
- **approuvé** la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le Conseil Départemental, pour la réalisation des travaux d'aménagement de la ZAC de Messia-sur-Sorne sur le domaine public routier départemental,
 - **autorisé** le Président à signer la convention,
 - **dit** que la convention complète le dossier de réalisation de la ZAC approuvé par délibération en date du 28 juin 2018.
- DCC-2018-131** **ECLA : collectivité porteuse de la structure LEDONOVA**
- **décidé** qu'ECLA devienne la collectivité porteuse de la structure LEDONOVA,
 - **autorisé** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.
- DCC-2018-132** **Évolution du tableau des emplois**
- **décidé** les créations d'emplois de 3 postes d'adjoint du patrimoine et de 2 postes d'assistant enseignement artistique,
 - **dit** que les crédits sont inscrits au budget 2018.
- DCC-2018-133** **Avenant au régime indemnitaire transitoire**
- **validé** l'avenant au régime indemnitaire transitoire,
 - **instauré** les primes et indemnités au profit des **agents** relevant des cadres d'emplois de la filière sanitaire et sociale,
 - **autorisé** le Président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent selon les principes énoncés ci-dessus, les crédits nécessaires au versement de ce régime indemnitaire étant inscrits au budget 2018, chapitre 012.
- DCC-2018-134** **Indemnité de conseil et d'assistance allouée à Monsieur le Comptable Public pour l'année 2018**
- **décidé** de verser à Mr le Comptable Public, une indemnité de conseil et d'assistance,
 - **arrêté** le montant de l'indemnité allouée à Mr Alain SCHMITT, Comptable Public, de la collectivité pour l'exercice 2018, à 1 242,24 € soit un taux de 50 % du montant maximum de l'indemnité,
 - **dit** que les crédits sont prévus au budget 2018.

- DCC-2018-135** Décision modificative n° 3 – budget principal
 - **approuvé** la décision modificative n° 3 du budget principal 2018.
- DCC-2018-136** Décision modificative n° 2 – budget annexe Opérations Industrielles et Commerciales
 - **approuvé** la décision modificative n° 2 du budget annexe Opérations Industrielles et Commerciales 2018.
- DCC-2018-137** Admission en non valeur des produits irrécouvrables
 - **décidé** l'admission en non valeur des titres émis entre 2012 et 2018, de produits irrécouvrables pour un montant de 9 143,16 €,
 - **dit** que les crédits sont inscrits au budget principal pour la somme de 2 404,92 €, au budget Opérations Industrielles et Commerciales pour la somme de 6 668,24 € et au budget Assainissement pour la somme de 70,00 €.
- DCC-2018-138** Travaux de création de pistes cyclables – Passation des marchés
 - **approuvé** les projets de marchés à intervenir pour les travaux de création de pistes cyclables,
 - **autorisé** le Président à signer les marchés correspondants avec les entreprises qui seront retenues, ainsi que dans la limite des crédits disponibles les éventuelles modifications à intervenir en cours d'exécution,
 - **dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal, chapitre 21 pour le lot n° 1 et au budget annexe Transport, chapitre 23 pour le lot n° 2.
- DCC-2018-139** Tarifification combinée TER/TALLIS – Abonnement Bourgogne-Franche-Comté – Convention
 - **décidé** de renouveler l'accord tarifaire intermodal entre les TER régionaux et les lignes régulières Tallis, dénommé Abonnement "Bourgogne-Franche-Comté" + TER + Tallis,
 - **approuvé** la convention à intervenir avec le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, SNCF Mobilités et Kéolis Monts-Jura, à compter du 1er janvier 2019 et jusqu'au 31 décembre 2025 et autorisé le Président à la signer ainsi que tout avenant éventuel, après avis du Bureau Exécutif,
 - **décidé** qu'une réduction de 50 % sera accordée sur les abonnements mensuels Tallis tout public et jeunes réduit, avec compensation pour le délégataire de la non recette enregistrée,
 - **autorisé** le Président à signer tout avenant à la DSP à intervenir dans ce cadre.
- DCC-2018-140** Mise en place et financement de l'accompagnement dans les transports scolaires (Tallis École) – Convention
 - **approuvé** la participation d'ECLA à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves de moins de 6 ans, à hauteur de 50 % du coût (salaire brut et charges patronales), à compter du 1er septembre 2018 et pour les années scolaires à venir,
 - **autorisé** le Président à signer les conventions à intervenir avec les Communes, intercommunalités ou SIVOS pour cette année 2018 et pour les années scolaires suivantes.

- DCC-2018-141** **Aménagement de liaisons douces sur le territoire – Plan de financement et sollicitation de subventions**
- **approuvé** le plan de financement actualisé de l'opération,
 - **sollicité** des subventions auprès de l'Europe au titre de l'axe 3 du FEDER et de l'Etat au titre de la DETR ou du FNADT ou de la DSIL,
 - **dit** que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par ECLA au titre de son autofinancement,
 - **sollicité** un fonds de concours auprès des communes concernées,
 - **autorisé** le Président à signer tout document afférent.
- DCC-2018-142** **Étude pour la création d'une résidence Habitat Jeune sur Lons-le-Saunier et l'Agglomération**
- **soutenu** le projet de résidence Habitat Jeune,
 - **décidé de s'engager** à apporter une subvention à hauteur de 4 000 € à l'URHAJ pour l'étude de faisabilité de cette résidence Habitat Jeune,
 - **autorisé** le Président à signer tout document relatif à cette décision.
- DCC-2018-143** **Fourniture de gaz naturel et d'électricité – Adhésion au groupement régional**
- **approuvé** les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés,
 - **autorisé** l'adhésion d'ECLA en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,
 - **autorisé** le Président à signer l'acte constitutif du groupement,
 - **autorisé** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte d'ECLA et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
 - **prévu** dans son budget de s'acquitter de la participation financière prévue par l'acte constitutif,
 - **dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget chapitre 011.
 - **donné** mandat au Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux contrats concernés auprès des gestionnaires de réseaux.
- DCC-2018-144** **Stade de la Sarre à Macornay : réhabilitation des éclairages du complexe en LED – Plan de financement et sollicitation de subventions**
- **approuvé** le plan de financement de l'opération de réhabilitation des éclairages en LED du complexe sportif du stade de la Sarre de la commune de Macornay
 - **sollicité** des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et de la FFF au titre du Fonds d'aide au Football Amateur,
 - **dit** que la part non couverte par les subventions sera prise en charge par ECLA au titre de son autofinancement,
 - **autorisé** le Président à signer tout document afférent.

- DCC-2018-145** **Demandes d'entrées gratuites à Aqua'ReL par les établissements scolaires**
- **décidé** d'accorder aux établissements scolaires du 1er degré qui relèvent directement des communes, des entrées gratuites au centre Aqua'ReL, de type "tarif réduit".
 - **fixé** un maximum de 10 entrées par année scolaire et par établissement scolaire le nombre maximum d'entrées gratuites, la commune concernée prenant en charge le nombre équivalent d'entrées.
- DCC-2018-146** **Billard Club Lédonien : demande de subvention d'équipement**
- **décidé** d'attribuer au Billard Club Lédonien une subvention d'équipement de 158 € dans le cadre de l'achat d'un billard de démonstration et de tapis de billard chauffants.
 - **dit** que les crédits seront inscrits au budget 2018 chapitre 204 subventions d'équipement.
- DCC-2018-147** **Espérance Lédonienne : demande de subvention d'équipement**
- **décidé** d'attribuer à l'Espérance Lédonienne une subvention d'équipement pour travaux réalisés sur biens propres, à hauteur de 1 888 € soit 20% de la dépense totale TTC,
 - **décidé** d'attribuer à l'Espérance Lédonienne une subvention d'équipement pour achat de matériel sportif, à hauteur de 1 830 € soit 10% de la dépense totale TTC,
 - **dit** que les crédits seront inscrits au budget 2018 chapitre 204 subventions d'équipement.
- DCC-2018-148** **Convention pluriannuelle d'objectifs Les Scènes du Jura pour les années 2018-2019-2020 et 2021**
- **approuvé** la convention pluriannuelle d'Objectifs avec l'Association Les Scènes du Jura,
 - **autorisé** le Président à signer la convention ainsi que tout avenant éventuel après avis du Bureau Exécutif,
 - **autorisé** le Président à signer tout document à intervenir relatif à ce dossier.
- DCC-2018-149** **Compétences optionnelles d'ECLA – Petit Patrimoine Bâti**
- **décidé** de modifier la compétence Petit Patrimoine Bâti,
 - **précisé** que cette modification entraînera une modification des statuts d'ECLA validés par arrêté préfectoral le 19 décembre 2017,
 - **dit** que cette modification sera soumise à l'avis des Conseils municipaux des Communes membres,
 - **autorisé** le Président à entreprendre les démarches nécessaires.
- DCC-2018-150** **Compétence eaux pluviales**
- **décidé** de prendre la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) à compter du 8 août 2018,
 - **sollicité** l'avis des Maires sur cette proposition,
 - **précisé** que l'année 2019 sera consacrée à la redéfinition de cette compétence.

- DCC-2018-151** **Décision modificative N° 2 au budget 2018 de la Régie Assainissement**
- **approuvé** la décision modificative N° 2 du budget assainissement 2018.
- DCC-2018-152** **Réalisation d'un nouveau plan d'épandage et conventions de recyclage agricole des boues de la station d'épuration de Courlaoux**
- **approuvé** le projet de convention de recyclage en agriculture des boues de la station d'épuration de COURLAOUX,
 - **autorisé** le Président à signer cette convention avec les agriculteurs utilisateurs,
 - **décidé** de résilier les conventions antérieures, à compter de la signature des nouvelles conventions,
 - **sollicité** l'Agence de l'Eau pour l'attribution d'une subvention pour la réalisation de l'étude préalable à l'épandage des boues de la station d'épuration de Courlaoux.
- DCC-2018-153** **Reprise des emprunts et de l'actif de la Commune de Bornav**
- **accepté** :
 - la reprise des réseaux et équipements de cette commune,
 - la reprise des emprunts relatifs à des travaux d'assainissement,
 - **dit** que les crédits sont inscrits au budget 2018 :
 - Chapitre 042 "Dotation aux amortissements" et chapitre 040 "Opérations d'ordre transfert entre section" pour les amortissements (dépenses et recettes)
 - Compte 1641 "Emprunt en euros" pour le remboursement du capital des emprunts
 - Compte 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" pour le remboursement des intérêts des emprunts
- DCC-2018-154** **Reprise des emprunts et de l'actif de la Commune de Gevingey**
- **accepté** :
 - la reprise des réseaux et équipements de cette commune,
 - la reprise des emprunts relatifs à des travaux d'assainissement,
 - **dit** que les crédits sont inscrits au budget 2018 :
 - Chapitre 042 "Dotation aux amortissements" et chapitre 040 "Opérations d'ordre transfert entre section" pour les amortissements (dépenses et recettes)
 - Compte 1641 "Emprunt en euros" pour le remboursement du capital des emprunts
 - Compte 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" pour le remboursement des intérêts des emprunts
- DCC-2018-155** **Reprise des emprunts et de l'actif du SIAVS**
- **accepté** :
 - la reprise des réseaux et équipements des 5 communes,
 - **dit** que les crédits sont inscrits au budget 2018 :
 - Chapitre 042 "Dotation aux amortissements" et chapitre 040 "Opérations d'ordre transfert entre section" pour les amortissements (dépenses et recettes)

DCC-2018-156 Avenant N° 1 au marché de maîtrise d'œuvre des travaux de Cesancey

- **approuvé** ce projet d'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour la création des infrastructures d'assainissement collectif sur le territoire de Cesancey,
- **autorisé** le Président à signer cet avenant n°1,
- **dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2018 de la Régie d'assainissement ECLA, compte 2315 chapitre 23.

Lons-le-Saunier, le 16 novembre 2018
Pour affichage

Le Président,

Patrick ELVEZI

